

N° 2192

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 23 février 2000.

RAPPORT D'INFORMATION

DÉPOSÉ

en application de l'article 145 du Règlement

PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1)

sur une mission effectuée
au Nigeria

ET PRÉSENTÉ

PAR M. PIERRE BRANA,

Député

(1) La composition de cette commission figure au verso de la présente page.

Affaires étrangères

La Commission des Affaires étrangères est composée de : M. Jack Lang, *président* ; MM. Georges Hage, Jean-Bernard Raimond, Roger-Gérard Schwartzberg, *vice-présidents* ; M. Roland Blum, Mme Monique Collange, François Loncle, *secrétaires* ; Mmes Michèle Alliot-Marie, Nicole Ameline, M. René André, Mmes Marie-Hélène Aubert, Martine Aurillac, MM. Edouard Balladur, Raymond Barre, Dominique Baudis, Henri Bertholet, Jean-Louis Bianco, André Billardon, André Borel, Bernard Bosson, Pierre Brana, Jean-Christophe Cambadélis, Hervé de Charette, Yves Dauge, Patrick Delnatte, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Paul Dhaille, Mme Laurence Dumont, MM. Jean-Paul Dupré, Charles Ehrmann, Laurent Fabius, Jean-Michel Ferrand, Georges Frêche, Jean-Yves Gateaud, Jean Gaubert, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Godfrain, Pierre Goldberg, François Guillaume, Robert Hue, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Didier Julia, Alain Juppé, André Labarrère, Gilbert Le Bris, Jean-Claude Lefort, Guy Lengagne, François Léotard, Pierre Lequiller, Bernard Madrelle, René Mangin, Jean-Paul Mariot, Gilbert Maurer, Charles Millon, Mme Louise Moreau, M. Jacques Myard, Mme Françoise de Panafieu, MM. Etienne Pinte, Marc Reymann, Gilbert Roseau, Mme Yvette Roudy, MM. René Rouquet, Georges Sarre, Henri Sicre, Mme Christiane Taubira-Delannon, M. Michel Terrot, Mme Odette Trupin, MM. Joseph Tyrode, Michel Vauzelle, Philippe de Villiers

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I – un retour sur la scÈne dÉmocratique internationale	9
A – Les espérances politiques ⁹	
1) Un président élu, symbole du retour à la démocratie ⁹	
2) Les fractures de la société nigériane ¹⁰	
3) Une amélioration de la situation des droits de l'Homme ¹¹	
B – Les difficultés économiques ¹²	
1) Une économie sinistrée ¹²	
2) Une aide extérieure nécessaire ¹⁴	
II – La nÉcessite de renforcer les liens entre	
la France et le nigeria	17
A – L'action linguistique et la culture ¹⁷	
1) Promouvoir le français au Nigeria et renforcer les liens culturels ¹⁸	
2) Être présent dans le paysage audiovisuel nigérian ¹⁹	
B – La coopération technique et le renforcement de la sécurité ²⁰	
1) Promouvoir l'eau, l'électricité et la santé ²⁰	
2) Renforcer la sécurité ²²	
CONCLUSION	25
EXAMEN EN COMMISSION	27
aNnexes	27

Mesdames, Messieurs,

Il existe un paradoxe nigérian.

En théorie, ce pays possède toutes les richesses nécessaires pour devenir l'un des Etats les plus puissants d'Afrique. Des richesses humaines tout d'abord : avec une population estimée au minimum à 115 millions d'habitants (certains parlent de 135 millions !), le Nigeria rassemble à lui seul 25 % de la population africaine sur un territoire près de deux fois plus grand que celui de la France. Un Africain sur quatre est nigérian ! Des richesses naturelles en second lieu : les régions du sud-est abritent des ressources considérables d'hydrocarbures. Avec une production de 100 millions de tonnes de pétrole d'excellente qualité par an, le Nigeria est le 9^{ème} producteur mondial, le 5^{ème} de l'OPEP et le 1^{er} en Afrique noire. Ses réserves pétrolières, estimées à 17 milliards de barils, sont les deuxièmes d'Afrique, après la Libye. Les perspectives d'exploitation de gaz naturel sont également très importantes (2,3 % des réserves mondiales). La fertilité des terres a permis jadis au Nigeria d'être exportateur de produits agricoles : arachide, huile de palme, cacao, coton.

Et pourtant, malgré ces atouts, le Nigeria est un pays pauvre. Le dernier rapport annuel du Programme mondial des Nations Unies pour le développement classe le Nigeria au 146^{ème} rang mondial (sur 174), c'est-à-dire au même niveau que le Yémen, la Mauritanie ou le Bangladesh. D'un côté, une richesse potentielle, de l'autre une misère réelle quotidienne. Cette misère qui se traduit par l'absence d'infrastructures, de services publics, des taux de mortalité élevés, votre Rapporteur a pu la toucher du doigt - une expression à prendre au pied de la lettre - au cours de la mission qui l'a conduit à Lagos, Kaduna et Abuja en décembre dernier.

Quelle est l'explication de ce paradoxe nigérian ? Elle est malheureusement d'une banalité affligeante : la mauvaise gestion et les

détournements des fonds publics du fait des dirigeants successifs du Nigeria depuis son indépendance en octobre 1960.

Mais aujourd'hui, nous l'étudierons plus en détail ci-dessous, le Nigeria connaît de nombreuses mutations et l'on peut espérer que le processus démocratique est enfin en route. Si celui-ci réussit et permet la suppression des détournements et de la corruption, le Nigeria deviendra enfin la grande nation africaine qu'il devrait être depuis longtemps. Cette évolution et ces perspectives ont été reconnues par la France qui, après une période d'observation, a inscrit le Nigeria sur la liste de la zone de solidarité prioritaire (ZSP). Cette ZSP - nous le rappelons pour mémoire - rassemble les pays ayant vocation à bénéficier prioritairement des instruments français de coopération. Ce que le présent rapport se propose d'étudier, c'est la portée qu'il convient d'accorder à ce retour du Nigeria dans le jeu démocratique international et le rôle que peut jouer la France pour le conforter.

I – un retour sur la scÈne dÉmocratique internationale

A – Les espérances politiques

1) Un président élu, symbole du retour à la démocratie

L'élection, le 27 février 1999, de l'ancien général Olusegun Obasanjo à la Présidence de la République a mis fin à quinze ans de dictature militaire au Nigeria et ouvert de nouvelles perspectives démocratiques pour ce pays. Elu avec 63 % des suffrages, le nouveau Président dispose d'une majorité parlementaire confortable à travers le Parti démocratique populaire (PDP) qui détient la majorité absolue tant au Sénat (66 sièges sur 109) qu'à la Chambre des Représentants (215 sièges sur 360).

Le nouveau Président bénéficie d'une audience internationale incontestée qui trouve en partie son origine dans son passé. Arrivé une première fois au pouvoir en 1976, à la suite de l'assassinat du président-dictateur de l'époque, le général Murtala Mohammed, M. Obasanjo avait volontairement remis ce pouvoir en 1979 à un gouvernement civil élu et s'en était retourné, tel Cincinnatus, cultiver son domaine agricole. Il ne fut pour rien si ce régime civil, miné par ses divisions et la corruption, ne dura que quatre années et fut emporté par un coup d'Etat militaire en 1983. Comme Nelson Mandela, auquel ses admirateurs le comparent parfois, M. Obasanjo a connu la prison, pendant plus de trois ans, de 1995 à 1998, accusé de «complot» contre le régime du dictateur Abacha. Ces péripéties de sa vie le font régulièrement déclarer : « Je suis passé de la présidence à la prison et de la prison à la présidence. Je n'ai plus rien à prouver, sauf que le Nigeria est capable de se relever. »

M. Obasanjo a par ailleurs acquis une stature internationale dans les années quatre-vingts en répondant à diverses sollicitations d'organisations internationales et d'organisations non-gouvernementales américaines pour diverses missions et médiations. Il participa notamment en 1988 à un groupe de «personnalités éminentes» chargé par le Commonwealth de trouver une sortie négociée au régime sud-africain de l'apartheid.

2) Les fractures de la société nigériane

La difficulté est grande de maintenir la cohésion d'une population répartie entre quelque 250 ethnies dont les trois plus importantes, qui comptent chacune entre 15 et 30 millions d'individus, sont : les Yoroubas au sud-ouest, les Igbos au sud-est et les Haoussas au nord.

Outre la rivalité traditionnelle entre ces trois grandes composantes de la population, de fortes tensions existent également entre elles et les petites ethnies dites du Sud-sud, liées à la mauvaise distribution des revenus tirés du pétrole. Les jeunes Ijaws notamment s'appuient sur le ressentiment d'une population qui estime que leur région n'a pas suffisamment profité des milliards de barils de pétrole qu'elle produit. Ils lancent régulièrement des campagnes contre les compagnies pétrolières, les autres ethnies de la région et l'Etat fédéral. Votre Rapporteur avait déjà eu l'occasion d'aborder ce sujet dans son rapport consacré au rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale (Rapport d'information n° 1859 "Pétrole et éthique : une conciliation possible ?"). L'amendement constitutionnel introduit par M. Obasanjo, qui prévoit de consacrer désormais 13 % des ressources fédérales pétrolières aux Etats producteurs du Sud - au lieu des 3 % actuels - pourrait réduire ces tensions s'il était effectivement appliqué.

A cette atomisation ethnique se superposent des antagonismes régionaux et religieux entre le nord et le sud, entre les musulmans et les chrétiens. Ces divisions ne se recoupent qu'en partie même s'il est traditionnel d'opposer un nord musulman à un sud chrétien et animiste . Deux petits Etats du nord ont même déclaré se soumettre à la charia : le Zamfara en octobre 1998 et le Kano en décembre 1999. D'autres Etats pourraient suivre, ce qui est fort préoccupant, même si plusieurs de nos interlocuteurs ont voulu être rassurants.

Un exemple récent illustre l'antagonisme régional : lors de la dernière élection présidentielle, le nord a peu voté, les électeurs refusant de choisir entre deux candidats d'origine yorouba. C'est la première fois depuis 1979 que le pouvoir échappait aux élites nordistes, peules ou haoussas.

La nécessité de lutter contre les tendances autonomistes des régions prospères du sud du pays fut pendant de longues années la base de l'argumentation traditionnelle invoquée par l'armée, dominée par les musulmans nordistes, pour s'emparer du pouvoir et le conserver. Il ne semble pas toutefois qu'il existe un risque important de guerre civile, à l'image de ce que fut la guerre du Biafra, entre 1967 et 1970, qui fit plus d'un million de victimes. Il existe toutefois régulièrement - encore en novembre dernier - des insurrections limitées de certaines ethnies minoritaires.

Mais le sentiment national d'appartenir au plus grand pays noir de la planète – exprimé devant nous avec fierté par plusieurs personnalités – pourrait, si l'on en croit certaines d'entre elles, dépasser désormais les appartenances ethniques.

3) Une amélioration de la situation des droits de l'Homme

Le tableau ci-dessous présente une chronologie des présidents nigériens depuis l'indépendance. Il fait apparaître que le Nigeria a connu depuis son indépendance seulement dix années de régime civil (1960-1966, 1979-1983) et six changements violents de gouvernements.

Noms	Périodes	Type de gouvernement	Fin de gouvernement
Nnamdi Azikiwe	1960-1966	civil	coup d'Etat
Johnson Aguiyi-Ironsi	1966	militaire	coup d'Etat
Yakubu Gowon	1966-1975	militaire	coup d'Etat
Murtala Muhammed	1975-1976	militaire	Assassiné
Olusegun Obasanjo	1976-1979	militaire	organise des élections et se retire
Shehu Shagari	1979-1983	civil	coup d'Etat
Muhammadu Buhari	1983-1985	militaire	coup d'Etat
Ibrahim Babangida	1985-1993	militaire	écarté
Ernest Shonekan	1993	civil	démissionné
Sani Abacha	1993-1998	militaire	mort en exercice
Abdulsalami Abubakar	1998-1999	militaire	organise des élections et se retire
Olusegun Obasanjo	1999-	civil	

Le bilan de la présidence du Général Sani Abacha en matière de respect des droits de l'Homme fut particulièrement catastrophique, à tel point que la communauté internationale se sentit obligée de prendre des sanctions à l'encontre du Nigeria. Régulièrement, ce pays faisait l'objet de condamnations par la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies. De nombreuses personnalités politiques étaient emprisonnées, comme M. Olusegun Obasanjo, nous l'avons déjà évoqué, ou M. Moshood Abiola, le présumé vainqueur de l'élection présidentielle de 1993 dont les résultats avaient été annulés par l'armée. Il en fut de même pour de nombreux journalistes et militants des droits de l'Homme. Ces arrestations étaient arbitraires ou prononcées par des tribunaux militaires sous le chef d'accusation de «conspiration contre le gouvernement du Nigeria». En octobre 1995, l'écrivain Ken Saro Wiwa - l'inoubliable auteur de

"Sozaboy"- fut pendu à Port Harcourt avec huit autres militants de la minorité ogonie. Cet acte barbare valut au Nigeria d'être exclu du Commonwealth ; il n'y sera réintégré qu'en 1999. Le prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, fut lui-même inculpé en mars 1997 et ne dut son salut qu'à l'exil.

La terreur ne cessa qu'avec la mort du général Abacha, officiellement d'une crise cardiaque, le 8 juin 1998. Son successeur, choisi par la junte militaire, le général Abdulsalami Abubakar, pratiqua une politique d'apaisement (libération de tous les prisonniers politiques civils) et élabora un calendrier électoral qui conduisit à l'élection présidentielle de février 1999.

Le nouveau chef de l'Etat, M. Obasanjo, qui a fait adopter une nouvelle constitution, se refuse à mener une chasse aux sorcières contre les anciens dirigeants du Nigeria. Des actions ont été lancées toutefois contre certains proches du général Abacha, y compris son fils, afin d'essayer de récupérer des fonds détournés. M. Obasanjo a lui-même estimé à 4,3 milliards de dollars le montant des fonds publics détournés par l'ancien dictateur et sa famille durant ses quatre années et demi à la tête du pays.

Votre Rapporteur a par ailleurs vérifié que la presse s'exprimait désormais librement et qu'elle était, d'une manière générale, de bonne qualité.

B – Les difficultés économiques

1) Une économie sinistrée

Force est de reconnaître aujourd'hui que le Nigeria souffre d'une économie sinistrée. Le revenu annuel par habitant se situe aujourd'hui à 350 dollars, soit le tiers de ce qu'il était dans les années quatre-vingts. Ce désastre économique s'explique de deux façons : d'une part une dépendance totale à l'égard du pétrole et de l'évolution de son cours, et d'autre part ce que l'on appellera pudiquement le développement de l'économie informelle.

C'est presque devenu un slogan au Nigeria : « our oil boom has become our oil doom », notre boom pétrolier est devenu notre malédiction pétrolière. Commencée dans les années soixante, l'exploitation des champs pétrolifères du sud du Nigeria s'est développée après le premier choc pétrolier. La hausse du cours du brut a suscité toutes les illusions. Les salaires des fonctionnaires ont été augmentés d'autant, ce qui a précipité l'exode rural et ruiné l'agriculture. Le pays s'est endetté, comptant sur les recettes futures pour rembourser. De nombreux projets industriels ont été

lancés qui se sont révélés aussi ruineux qu'improductifs. Les exemples abondent de ces aciéries, de ces raffineries, de ces hôtels abandonnés ayant cessé toute activité.

La chute des cours de pétrole a été fatale à l'économie nigériane. Beaucoup d'usines construites au moment du boom économique sont aujourd'hui en surcapacité. Votre Rapporteur a eu l'occasion de visiter l'usine Peugeot à Kaduna. Cette usine, en parfait état de fonctionnement et qui peut être à juste titre considérée comme l'une des vitrines technologiques du Nigeria produit un nombre de voitures bien en deçà de sa capacité, faute actuellement de débouchés (240 voitures par jour de 1981 à 1986 et seulement 30 aujourd'hui).

La seconde explication au marasme nigérian tient à la corruption, qui, érigée en système, a entraîné un véritable pillage organisé de l'économie nigériane. L'intervention de l'Etat était souvent d'abord motivée par la volonté de créer des sources de profit pour les dirigeants.

A titre d'exemple, la compagnie pétrolière nigériane, la NNPC, a longtemps disposé d'un monopole sur la distribution des produits raffinés. Or, comme les raffineries nigérianes étaient pour la plupart hors de fonctionnement, il était nécessaire d'importer les produits raffinés. La totalité de ces marchés d'importations étaient attribuée à des proches du pouvoir, qui touchaient au passage de substantielles commissions ou mieux encore, organisaient la pénurie afin de s'enrichir au marché noir. M. Obasanjo a promis lors de la présentation du projet du budget pour l'an 2000 une dérégulation complète du marché des carburants ; il a annoncé également que les comptes de la NNPC seraient soumis à un audit extérieur indépendant.

L'existence d'un double taux de change offrait une autre opportunité de s'enrichir rapidement. Il existait un taux de change officiel à 22 nairas pour un dollar et un taux bancaire tournant autour de 80 nairas le dollar. Seuls toutefois les opérateurs publics - essentiellement l'armée - pouvaient passer des commandes publiques à l'étranger en bénéficiant du taux de change officiel. Certains responsables en profitaient pour passer des marchés fictifs dans le seul but d'acheter des dollars qu'ils revendaient ensuite au prix fort. Ce double taux de change a été supprimé lors du gouvernement intérimaire du général Abubakar.

2) Une aide extérieure nécessaire

Au vu de ces exemples, la tâche que s'est assignée M. Obasanjo de lutter contre la corruption apparaît difficile. C'est le système entier qu'il

convient de faire évoluer. Des réformes de fond sont nécessaires et ont été posées en préalable à toute aide par les institutions multilatérales. En dépit de la récente hausse des cours de pétrole, le Nigeria manque de ressources financières. Sa dette extérieure, estimée à 30 milliards de dollars, absorbe environ 40 % des revenus annuels de l'Etat. M. Obasanjo plaide pour un allègement de cette dette afin de pouvoir dégager des ressources pour le fonctionnement courant de l'administration et une relance de l'activité pétrolière.

Certains responsables actuels estiment à 15 milliards de dollars les fonds détournés par la corruption. Et d'ajouter à l'intention des Européens : "ces fonds ont été déposés dans vos banques, saisissez-les et diminuez de moitié notre dette".

Le gel des salaires des fonctionnaires depuis plusieurs années, en dépit de l'augmentation de l'inflation, avait conduit beaucoup de ceux-ci à arbitrer entre un second travail et la corruption. M. Obasanjo a souhaité dans le budget 2000 une augmentation de 26 % des dépenses courantes de fonctionnement des différents ministères dont l'essentiel devrait aller à l'augmentation des dépenses de personnel.

M. Obasanjo a prévu également un plan de désengagement de l'Etat du secteur productif mais ce plan de privatisation semble se heurter à de nombreuses réticences au sein de l'appareil d'Etat et il apparaît peu probable que le calendrier initial annoncé puisse être respecté.

Au total, le rétablissement économique du Nigeria est loin d'être acquis. Il doit apprendre à encourager des investissements à haute productivité qui durent et soutiennent la croissance, quelle que soit l'évolution du cours du pétrole. Mais son rapprochement avec l'Afrique du Sud pour établir un partenariat et par voie de conséquence un partage d'influence est porteur d'avenir. Ces deux grands pays, ayant le plus fort potentiel de richesses du continent, devraient constituer les deux principaux pôles de l'Afrique de demain. La France a tout intérêt à anticiper cette évolution. Toutefois, la normalisation de l'économie nigériane prendra du temps, le temps de rétablir un environnement politique et économique à peu près stable. Dans cette attente, les Nigériens ont un besoin vital d'eau, d'électricité, d'éducation, de soins plus encore que d'argent. Bien sûr, il est possible que l'actuel gouvernement échoue comme ont échoué ses prédécesseurs, mais jamais probablement une telle chance depuis l'indépendance n'a existé pour le Nigeria. Il est donc plus que souhaitable que la France aide le Nigeria dans sa voie vers la démocratie.

II – La nécessité de renforcer les liens entre la France et le Nigeria

La communauté française représente aujourd'hui 1 900 personnes résidant pour l'essentiel à Lagos et dans la région pétrolière de Port Harcourt. Elle a beaucoup diminué depuis le début des années 80, période à laquelle elle s'élevait à 9 500 personnes.

Quelque cent sociétés françaises sont présentes au Nigeria. Le total de leurs investissements se montait en décembre 1999 à 2,5 milliards d'euros, soit plus que dans toute l'Afrique francophone sub-saharienne. Les plus gros investissements sont ceux d'Elf, pour qui le Nigeria est le premier pays de production, de Total, présent dans le raffinage et premier distributeur de carburant du pays, de Michelin, de Peugeot, Bouygues et Dumez.

Notre balance commerciale avec le Nigeria a été déficitaire de un milliard de francs en 1998. Nous importons essentiellement du pétrole pour un peu plus de quatre milliards de francs. Inversement, avec des exportations supérieures à trois milliards de francs, la France se place au deuxième rang de l'Union européenne, après la Grande-Bretagne, comme fournisseur du Nigeria. A noter toutefois que les Anglais n'ont pas laissé une grande empreinte et que s'il est encore de bon ton pour les grandes familles d'avoir un appartement à Londres, il ne semble pas qu'elles soient prêtes à accorder une quelconque préférence à l'ancien colonisateur.

La dette du Nigeria envers la France était estimée en 1999 à 16,5 milliards de francs, hors intérêts de retard.

Le Président de la Commission pour le développement économique, M. Mouhammed Zalani, qui nous a reçus à Abuja, a souhaité avec chaleur le renforcement de la coopération entre la France et le Nigeria ; son allocution a été mise en annexe à ce rapport. Une dynamique existe, symbolisée notamment par la visite de M. Jacques Chirac au Nigeria en juillet dernier et celle de M. Obasanjo à Paris au début de ce mois de février. Et cette dynamique, nous devons en maintenir le rythme et l'allant, tout spécialement en quatre domaines : l'action linguistique, la culture, la coopération technique et le renforcement de la sécurité.

A – L'action linguistique et la culture

1) Promouvoir le français au Nigeria et renforcer les liens culturels

L'action linguistique constitue aujourd'hui l'essentiel de notre coopération puisque sur une enveloppe globale de 16,7 millions de francs en 1999, l'aide au français et la diffusion culturelle en représentaient 12,6 millions.

Votre Rapporteur a visité une école nigériane pilote dans l'Etat de Lagos et a été très impressionné par les résultats significatifs obtenus grâce à une équipe pédagogique motivée, alors même que celle-ci ne dispose que de moyens réduits : chaque élève n'a pas son manuel.

La décision du général Abacha en décembre 1996 de faire du Nigeria un pays «bilingue » français-anglais (à peine le quart de la population parle anglais) a justifié la concentration de nos moyens (pour les trois-quarts) sur l'action linguistique. Un comité «task force pour le français » a été créé en février 1998 qui était composé de dix-huit personnalités nigérianes. En septembre 1998, le français a été «officieusement » déclaré obligatoire dans l'ensemble du secondaire et le supérieur. Des accords ont été passés avec 17 des 36 Etats de la fédération afin de créer un réseau d'établissements pilotes.

Mais la mise en œuvre de cette politique s'est heurtée à de nombreuses difficultés : le manque de professeurs de français et de moyens pédagogiques (livres, cassettes...), le désintérêt des familles qui oublient que le Nigeria est entourée de pays francophones, la concurrence de l'anglais. Ainsi, dans les 15 écoles dites pilotes de Lagos, 91 % des élèves étudient le français dans le premier cycle mais ils ne sont plus que 9 % à le continuer dans le deuxième cycle, et moins de 0,1 % le présentent à l'examen qui est l'équivalent du baccalauréat.

Par ailleurs, certaines écoles françaises ne subsistent que grâce à la présence «d'une entreprise protectrice ». L'école française Kaduna par exemple, que votre Rapporteur a visitée, est financée par les établissements Peugeot.

Notre objectif à moyen terme doit être de consolider le développement de l'apprentissage de la langue française et de conquérir le plus de terrain possible. Il convient tout d'abord de couvrir d'ici cinq à sept ans les besoins en enseignants français dans le secondaire, c'est-à-dire de prévoir la formation de dix à douze mille nouveaux professeurs qui viendront s'ajouter aux trois mille actuels. Cela permettrait de faire passer de 800 000 à 2 000 000 (sur 23 millions) le nombre des élèves apprenant le français dans l'enseignement secondaire et d'améliorer dans la même proportion la situation dans l'enseignement supérieur. Il convient également

de renforcer notre soutien logistique et matériel au réseau linguistique (manuels, livres, matériel audiovisuel). Il convient enfin de mettre sur pied une politique de bourses ambitieuse et diversifiée visant la fonction publique, l'armée et les milieux d'affaires.

La France doit assurer qu'elle continuera à répondre à la demande nigériane en faveur de notre langue même si la sémantique officielle a changé : on ne parle désormais plus de «pays bilingue » ou de «deuxième langue officielle » mais de «langue étrangère prioritaire ».

Une reprise parallèle de notre aide culturelle constituerait un puissant adjuvant à cette coopération linguistique en dynamisant les relais que constituent le centre culturel de Lagos et les huit alliances françaises. Votre Rapporteur est un admirateur de la culture nigériane ancienne (terre cuite Nok, bronzes du Bénin, par exemple) et contemporaine : musique (avec Fela, son fils Femi, King Sunny Adé...), littérature (avec Wole Soyinka, Achebe, Ekwensi...), arts plastiques (le sculpteur Kenny, le peintre Tolawewe, entre autres) dont il a pu à travers ses visites des Alliances françaises de Lagos et Kaduna apprécier à nouveau la richesse et la diversité. Il souhaite que les liens culturels entre les deux pays se renforcent, notamment par le biais de la coopération décentralisée. La création d'une Alliance française à Abuja apparaît comme une priorité.

2) Etre présent dans le paysage audiovisuel nigérian

La dérégulation du secteur audiovisuel décidé en 1992 a fait apparaître de nombreuses télévisions et radio privées. Cette multiplication des opérateurs contraste avec la misère des stations publiques, qui sont encore majoritaires : insuffisance de matériels, équipements obsolètes, démotivation des personnels... Les premiers signes du Président Obasanjo envers les médias sont encourageants : il a notamment remplacé, dès sa prise de pouvoir les anciens directeurs des médias fédéraux par des professionnels compétents.

Votre Rapporteur est d'avis que ce dynamisme dans le secteur audiovisuel constitue une bonne occasion pour des opérateurs français de se renforcer dans le plus peuplé des pays africains. La constitution d'un véritable marché audiovisuel au Nigeria ne peut plus être ignorée par nos producteurs. Il apparaît donc nécessaire d'augmenter les crédits de coopération consacrée à l'action audiovisuelle.

Outre l'apport que constitue pour la démocratie un paysage audiovisuel riche, les enjeux pour la France sont de faire partager nos conceptions en matière de protection de la culture, et d'encourager ce secteur audiovisuel à adopter nos technologies, nos programmes et à utiliser

des matériels français. CFI (notamment du fait de la coupe du monde de football), RFI, MCM et TV5 ont commencé à trouver leur place. Ce sont toutefois les programmes américains qui dominent les grilles des télévisions privées tandis que la BBC constitue la radio internationale la plus écoutée. Les Allemands de la Deutsche Welle sont également très actifs.

Lors d'une visite à la radio-TV de Kaduna, les responsables de cette station ont souhaité que la France prenne notamment en charge la formation de journalistes et de présentateurs. Votre Rapporteur s'est par ailleurs étonné de constater que RFI est la seule grande radio internationale à ne pas diffuser de programmes en haoussa. Une telle situation est anormale : environ 60 millions de personnes parlent cette langue en Afrique, dont la totalité des Nigériens du nord du pays. Les programmes en haoussa de la BBC, de la Voice of America et de la Deutsche Welle bénéficient d'une large audience dans cette zone. Votre Rapporteur souhaiterait que cette lacune soit rapidement comblée.

B – La coopération technique et le renforcement de la sécurité

1) Promouvoir l'eau, l'électricité et la santé

Trois secteurs de coopération technique nous semblent devoir être privilégiés : l'eau, l'électricité et la santé.

Pays avant tout rural (70 % de la population), le Nigeria a beaucoup de ressources en eau inexploitées alors que seulement 50 % des citadins et 9 % des ruraux ont accès à l'eau courante. La visite par votre Rapporteur du National Water Resources Institute (NWRI) de Kaduna et les échanges qu'il a eus avec les responsables du projet d'irrigation d'Hadejia en pays haoussa lui ont donné une vision satisfaisante des projets menés dans ce secteur par la coopération française. Le bassin d'irrigation d'Hadejia, dans le nord près de Kano, financé sur protocole Trésor avec l'entreprise Bec frères, présente l'originalité de créer au cœur du désert, une retenue d'eau destinée à alimenter une population de plus de 10 000 fermiers, et de les former aux techniques de gestion de l'eau.

Il est nécessaire de poursuivre notre coopération dans ce domaine car la question de l'eau demeure un sujet majeur pour l'avenir du Nigeria. Notre soutien au NWRI mérite d'être poursuivi et sans doute renforcé. De même, la France devrait œuvrer pour la poursuite du projet d'Hadejia, pour l'instant arrêté à mi-parcours.

Un autre problème important pour la vie quotidienne au Nigeria

concerne l'approvisionnement en électricité, qui est sujet à de nombreuses ruptures, à tel point que la plupart des entreprises importantes et certains particuliers possèdent des générateurs afin d'y faire face. Ce réseau parallèle ne peut être considéré comme satisfaisant. Les causes de ces ruptures à répétition sont tout d'abord la mauvaise organisation de la société ayant le monopole de la production d'électricité (la NEPA), l'absence de culture de maintenance des installations et enfin les nombreux piratages des lignes existantes par des « clandestins ». Tout est à reprendre en ce domaine, de la production à la distribution, et il pourrait y avoir une opportunité pour EDF et certaines entreprises françaises.

Dans le domaine de la santé, votre Rapporteur a pu rencontrer les principaux responsables du ministère fédéral de la santé, le Ministre de la condition féminine et de la jeunesse, et a souhaité visiter l'hôpital de Lagos ainsi que se rendre dans un dispensaire de l'association Stopaids de lutte contre le SIDA. Le constat le plus immédiat est l'immense étendue des besoins en santé primaire tant en ce qui concerne les soins (couveuses défaillantes pour les prématurés à l'hôpital de Lagos, absence de traitements, notamment de trithérapie pour les malades atteints du SIDA) que pour les infrastructures de soins (salle d'opérations de l'hôpital de Lagos non utilisable en raison de problèmes d'évacuation de l'eau de nettoyage, problème de conservation des vaccins).

Les chiffres traduisent l'ampleur des défis à relever : un cinquième des enfants nigériens meurt avant d'avoir atteint leur cinquième anniversaire (40 % sont gravement sous-alimentés). On estime généralement que 5 millions de personnes mourront au Nigeria du SIDA dans les dix prochaines années. Ce virus toucherait à peu près 5 % des adultes, mais dans certaines régions ce chiffre atteint les 20 %. Votre Rapporteur salue d'autant plus les remarquables actions de prévention assurées sur le terrain - notamment dans les bidonvilles, les marchés, les gares routières - par Stopaids en faveur du port du préservatif. Les militantes rencontrées sont extraordinaires de courage et de dévouement. Elles méritent vraiment d'être aidées étant donné l'ampleur de leur tâche. Leurs efforts de conviction se heurtent souvent aux traditions masculines et leurs espoirs se portent aujourd'hui sur les préservatifs féminins.

Votre Rapporteur n'a pas été convaincu en revanche par la priorité donnée à un projet de constitution d'un SAMU à Lagos. La priorité première lui semble d'abord de former les médecins et les infirmiers hospitaliers à la médecine d'urgence. Il ne sert à rien de transporter un blessé à l'hôpital si celui-ci est certain d'y mourir, faute de soins appropriés. Nous avons d'ailleurs pu constater que des matériels de surveillance médicale n'étaient pas branchés faute de personnel sachant les faire fonctionner et en interpréter les données. En revanche, des couveuses pour prématurés sont indispensables. Le chef du service néo-natal fait des

miracles avec des rafistolages de fortune.

2) Renforcer la sécurité

En matière de coopération militaire, le Nigeria semble montrer un intérêt croissant pour notre dispositif RECAMP dont le but est de contribuer au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. De fait, il existe une tradition d'implication du Nigeria dans les crises régionales : l'armée nigérienne a jusqu'à présent constitué l'essentiel des troupes de la force d'interposition mise sur pied par la CEDEAO, l'ECOMOG, qui est intervenu au Liberia et en Sierra Leone.

Le Président Obasanjo récuse le terme de «puissance régionale» qui évoque selon lui trop de visées hégémoniques mais reconnaît volontiers que le Nigeria a des responsabilités particulières dans la région et qu'il doit soutien et assistance à tous ceux de ses voisins qui en feraient la demande. Il a confirmé que le Nigeria est candidat, en cas de réforme de la Charte des Nations Unies, à un siège permanent au Conseil de sécurité.

Le développement d'une délinquance de plus en plus nombreuse, organisée et violente au Nigeria justifierait également une coopération plus poussée dans le domaine de la police, tant en matière d'organisation des services que de formation des personnels . La culture de violence dans laquelle baigne traditionnellement la société nigérienne est très perceptible pour le visiteur et tout peut être prétexte à des explosions sporadiques, susceptibles de basculer sur un embrasement généralisé. Le développement d'une coopération, aujourd'hui embryonnaire, devrait favoriser la lutte contre les trafics de toutes natures menés par des ressortissants nigériens dans l'ensemble de la région et contribuer à lutter contre une criminalité intérieure importante.

Votre Rapporteur voudrait *in fine* attirer l'attention du Gouvernement sur les difficultés importantes que rencontrent nos services consulaires dans la délivrance des visas français au Nigeria. Ces difficultés tiennent à trois éléments. Les demandes de visas sont en augmentation constante et importante depuis de nombreuses années, en parallèle à l'évolution de la pression démographique. On a recensé 28 000 demandes de visas en 1999 et on en attend 30 000 pour l'an 2 000. Cette croissance est d'autant plus lourde à gérer, qu'en raison de la forte délinquance évoquée ci-dessus et notamment des filières de la drogue et de la prostitution, chaque demande doit faire l'objet d'un travail de vérification de l'ensemble des pièces constituant le dossier : état-civil, passeport, visas antérieurs ... Nos services ne sont pas équipés, ni en termes de locaux, ni en termes de personnels, pour faire face à une telle demande. Un aménagement de l'immeuble de l'ambassade apparaît nécessaire, de même que la mise à

disposition d'un fonctionnaire de la Police de l'air et des frontières - ou d'un autre professionnel des fraudes et des falsifications - auprès du service des visas.

CONCLUSION

En conclusion, il serait souhaitable que l'entrée du Nigeria dans la zone de solidarité prioritaire se concrétise par un renforcement quantitatif et qualitatif des moyens de la coopération française. C'est à cette aune que nos partenaires mesureront la crédibilité du discours français d'encouragement à la démocratie dans ce pays, dont les chances de succès n'ont jamais été aussi importantes depuis l'indépendance. Nos postes avaient mis leurs actions en sommeil du fait de la dictature. Ils doivent être dotés des capacités (humaines et techniques) pour pouvoir être à même de mener une politique plus active.

Le Nigeria est une grande puissance potentielle qui jusqu'à présent n'a pas su trouver son chemin. Sa réussite en matière de démocratie et de bonne gouvernance aurait un effet positif sur l'ensemble de l'Afrique. L'enjeu mérite, même si le chemin est long et difficile, que la France contribue à ce succès.

EXAMEN EN COMMISSION

La Commission a examiné le présent rapport d'information au cours de sa réunion du mercredi 23 février 2000, sur le rapport de **M. Pierre Brana**.

M. Pierre Brana a souligné le paradoxe de la situation nigériane, entre une richesse potentielle - le Nigeria est le neuvième producteur mondial de pétrole - et une pauvreté effective, dont l'explication tient au régime de dictature militaire qu'a connu presque sans interruption le Nigeria depuis son indépendance. La dette extérieure du pays s'élève à 30 milliards de dollars et certaines estimations chiffrent à 15 milliards le montant des détournements cachés aujourd'hui dans les banques occidentales.

L'élection en février 1999 de M. Olusegun Obasanjo à la Présidence de la République ouvre de nouvelles perspectives démocratiques pour le Nigeria. L'actuel Président a déjà pris un certain nombre de mesures pour mettre fin aux mécanismes de corruption qui gangrenaient l'économie nigériane et pour favoriser une meilleure redistribution de la manne pétrolière. En cas de succès de cette politique, le Nigeria est appelé à devenir, avec l'Afrique du Sud et chacun respectivement dans sa région, l'une des deux principales puissances d'Afrique.

M. Pierre Brana a insisté sur la nécessité pour la France de renforcer ses liens avec le Nigeria par la promotion du français, qualifié dans ce pays de "langue étrangère prioritaire", par le développement des liens culturels et par le renforcement de notre présence dans le paysage audiovisuel nigérian. Il est anormal que RFI ne diffuse aucun programme en haoussa, alors que cette langue est celle de soixante millions d'Africains. La France doit contribuer davantage au développement du Nigeria en intensifiant sa coopération technique dans les domaines de l'eau, de l'électricité, de la santé et de la sécurité.

En conclusion, M. Pierre Brana s'est réjoui de l'entrée du Nigeria dans la Zone de solidarité prioritaire française et a souhaité un développement de notre coopération avec ce pays.

En application de l'article 145 du Règlement, la Commission a décidé la publication du présent rapport d'information.

ANNEXES

[Annexe 1](#)

Programme du séjour de M. Pierre Brana au Nigeria du 6 au 10 décembre 1999

[Annexe 2](#)

Discours de bienvenue de Mme Pearl Nwashili, représentante de l'association Stop Aids

[Annexe 3](#)

Discours de bienvenue de M. Mouhammed Zalani, président de la Commission du développement économique

[Annexe 4](#)

Note sur la présence française dans le paysage audiovisuel nigérian de M. Daniel Hivet, coopérant à l'ambassade (extrait)

[Annexe 5](#)

Carte du Nigeria

ANNEXE 1

Programme du séjour de M. Pierre Brana au Nigeria du 6 au 10 décembre 1999

Lundi 6 décembre

16 h 45 accueil à l'aéroport de Lagos
 hébergement et dîner à la résidence de l'ambassadeur

Mardi 7 décembre

8 h 15 visite d'une école secondaire : Eva Adelaja Girls' Grammar school.
 Rencontre avec Mme M. Senbore, principale et Mme G.I. Sopeju,
 chef du département de français

11 h visite du centre de ressources, complexe scolaire Maryland, Ibeza

15 h 45 départ pour l'aéroport de Lagos, puis pour Kaduna

19 h vernissage d'une exposition à l'Alliance française suivi d'un
 cocktail de réception de la communauté française de Kaduna
 hébergement à l'Hôtel Halal Fountain de Kaduna

Mercredi 8 décembre

8 h 30 visite de l'école française

9 h 30 visite du NWRI et rencontre avec les représentants de la Lyonnaise
 des Eaux

12 h visite de la radio télévision de Kaduna

13 h déjeuner avec les représentants de Peugeot au Nigeria

15 h visite de l'usine

16 h départ pour Abuja

20 h dîner à la résidence de l'ambassadeur
hébergement à l'hôtel Noga Hilton à Abuja

Jeudi 9 décembre

9 h rencontre avec le Secrétaire permanent du ministère de la Santé

10 h rencontre avec Mme Hajiya Aisha Ismail, ministre en charge de la jeunesse et de la question des femmes

11 h rencontres à la chambre des représentants avec M. Mouhammed Zalani, président de la Commission pour le développement économique

12 h 45 départ pour Lagos

15 h 30 la coopération en matière de santé dans l'état de Lagos
hébergement et dîner à la résidence de l'ambassadeur

Vendredi 10 décembre

9 h 30 rencontre avec Mme Pearl Nwashili, représentante de l'association Stop Aids (sortie sur le terrain)

11 h 30 rencontre avec des responsables du PNUD à l'ambassade de France

13 h déjeuner avec les représentants de la communauté économique française, offert par le conseiller commercial

15 h 30 réunion de synthèse avec le service culturel et de coopération en présence de l'ambassadeur

17 h cocktail offert par l'ambassadeur en l'honneur de la remise du prix Nobel de la paix à Médecins sans frontières

20 h départ pour l'aéroport

ANNEXE 2

WELCOME ADDRESS

*Presented By STOPAIDS Organisation To French Parliamentarian
Hénorable Mr. Pierre Brana Upon His Visit to STOPAIDS Office
Friday, December 10, 1999.*

We welcome you today to our country, Nigeria, and to our humble office in this heart of the central business district (CBD) of the amorphous city of Lagos.

Apparently, this is December, but here we are with a very august visitor. Honourable Mr Brana, born 66 years ago in Bordeaux (the Gironde). An Engineer by profession, he served the electricity company of France. Proceeded into politics, he became the Mayor of Eysines (the Gironde) since 1983. First elected social deputy of the Gironde in 1988, and re-elected in 1997. He became member of the Foreign Affairs Commission, and in charge of the credits of development cooperation. Honourable Pierre Brana serves today as member of the National Assembly delegation for the European Union, and in this capacity he forms the strategic interphase between the European Union and France.

Honourable Pierre Brana, Sir, we are aware this is your maiden visit to the giant in the sun, Africa's most populous nation. And doubtless, you are aware Nigeria is endowed with great potentialities that will make her the bride of nations, given appropriate leadership. (We believe President Obasanjo of our fledging democracy is providing that link which hitherto was missing). Consequently the French government has long recognized those alluring qualities and supported Nigeria during its political quagmire. We salute the courage of the French government.

Remarkably, Nigeria suffered abandonment, political isolation, and economic sanctions from the international community because of the military's intransigence in power. Even foreign aids for HIV/AIDS programming was at its lowest. The government of France bridged and still bridges the gap between support for STOPAIDS and degenerated population decimation. That support enabled STOPAIDS to give human face to the AIDS pandemic. When it was almost impossible to get support.

STOPAIDS information, education, and communication (IEC) received momentous support from the Cooperation Department of the French Embassy. Such materials as posters, stickers, leaflets, and comic booklets in different languages were produced and distributed to both target and general populations. Funds from the Embassy enabled STOPAIDS to produce IEC materials which were widely and effectively distributed at the world youth soccer championship held at various cities in Nigeria April 1998. Youths

and groups across this country still send requests for more copies of the soccer poster. Let us remark with a deep sense of appreciation that STOPAIDS staff had at different times benefited from the French government's documentation, information technology, and medicare for people living with AIDS (PLWAs) internship programmes. Once again, *merci beaucoup* to the French government.

Having pointed out those, it is significant we mention that the problem of HIV/AIDS and sexually transmitted infections (STIs) in the country has not diminished. STOPAIDS Organisation therefore will not relent in its efforts to reduce or even stop the infection rate of HIV. May we please request that

- a. We will definitely appreciate your encouragement of the French government to a more generous funding input to STOPAIDS programmes.
- b. Encourage the EU to fund the STOPAIDS/ARCAT SIDA collaboration project.
- c. Expedite action on the clinical trial project with CHU Pitié-Salpêtrière.
- d. Encourage Medecins du Monde to both send doctors for STOPAIDS programme and work with Nigeria.
- e. We appeal that exchange programmes for such learning experience STOPAIDS staff had enjoyed in France be encouraged and fostered on both sides.

Once again, we welcome you, Honourable Mr. Brana, and would like you to know we appreciate and will long cherish your visit to our office and our country. While obviously we do not know how many NGOs you have planned to Visit during your short stay, let us state our aspiration is to always represent what is good in a premier HIV/AIDS and STDs (reproductive health and rights) programming in Nigeria. We look forward to a continued collaboration/cooperation and support of the French government and French organizations for the good of our nationalities. Thank you.

ANNEXE 3

HOUSE COMMITTEE ON NATIONAL PLANNING

WELCOME ADDRESS

On behalf of the Hon Speaker, Federal House of Representatives, Alhaji Ghali Umar Na'Abba and members of this Committee, I wish to welcome you and members of your distinguished delegate to Nigeria and in particular to the Federal House of Representatives.

Without any fear of contradiction, one can safely affirm that Economic and Technological ties between Nigeria and France dates back to May 1979 or even beyond when a former agreement to that effect was signed by the two countries. Article VI of that agreement provided for the establishment of a joint commission whose functions, among other things includes promotion and coordination of economic/technical cooperation: For numerous reasons, the joint commission had remained a mere proposal. Nevertheless, the enabling agreement still exists and remains valid particularly in the light of the provisions of its Articles IX which had remained renewable every year after the expiry of its five year life span.

From all indication and most significantly, the visit of Honourable Pierre Brama and his team today confirms that the referred agreement between Nigeria and France vis-à-vis the proposed Joint Commission is very much alive. Our Committee happily looks forward to the inauguration of this joint commission and most fruitful mutual benefit to the two Friendly Nations. We are however appreciative of the enormous French investment in Nigeria and advise that there are still wonderful opportunities for viable ventures within our Economic Settings.

Nigeria as a developing Nation, offers tremendous potentials for our Foreign Investors but our long standing Relationship with France, suggest that some of these Potentials have been exploited. Notwithstanding however, opportunities offered under our new democratic dispensations could be enumerated thus :

EDUCATION:

Two previous agreements were signed in 1984 and 1990 to help facilitate for the promotion of Education, information and culture. In this millennium, some form of Legislative education will be of immense benefit to the members of our National Assembly.

PETROLEUM AND GAS

With the Commissioning of the LNG Plant in Nigeria, we are hopeful that

France will play a prominent role in promoting and also patronage of Nigerian's Liquefied Natural Gas which we hope would significantly support our Economic Development and Growth.

EXTERNAL DEBT (PARIS CLUB)

Nigeria's current indebtedness to the Paris Club is in the region of \$2.8 Billion (June 1999) which' could constitute a measure of discomfort for a developing democracy such as OURS. Our Committee is appealing to France to prevail on PARIS CLUB to please consider some form of debt relief or debt forgiveness to allow our young democracy stand and prosper. It would also not be out of place to ask our distinguish Visitors, Honourable Pierre Brana and members of his delegate to see how best we could check the unmatched trade imbalance between Nigeria and France.

TECHINICAL CO-OPERATION

1) **Agriculture and Water Resources** :Nigeria's Budget outlook wishes to guarantee Food, Security for its citizenry. Our new drive aims at boosting food production and the French technology 'is very much adaptable for Nigeria. France could offer assistance and expertise in the areas of Grain Storage facilities and Pest Control, as well as development and maintenance of our River Basins to facilitate for dry season farming.

2) **Technical Aids and Grants** :_From available information, the prominent role played by France in terms of Aids and grants has declined significantly. As a result of suspension of development assistance to Nigeria by the European Union, a number of otherwise viable projects programme had to close down. The ones that readily come to mind includes :

- The North-East Arid Zone Development Programme
- Kastina Arid Zone Development Programme
- Sokoto Environmental Protection Programme
- Mambila Tea Integrated Development Programme
- Nitel Maintenance Training Programme.

Base on all these submission, it is the wish and prayer of our Committee that Honourable Brana and members of his delegation, would make a case for Nigeria for our sister French National Assembly to support Nigeria's Economic and Technological drives so as to enhance our speedy development and indeed growth and by extension the survival and growth of democracy in Nigeria and Africa.

We wish you a very successful tour of West Africa and a safe journey back to France.

Long live the Federal Republic of Nigeria, Long live Federal Republic of France. Long live Democracy.

ANNEXE 4

La présence française dans le paysage audiovisuel

I. Radio France Internationale

A/ Réception de RFI

Il est possible d'écouter RFI en ondes courtes partout au Nigeria. La qualité de la réception est variable mais dans l'ensemble assez correcte. Dans le sud-ouest, notamment dans la région de Badagry, les auditeurs reçoivent RFI en modulation de fréquence sur 90.0 Mhz, émetteur de Cotonou. Il est également possible d'écouter RFI sur cette fréquence certains soirs à Lagos. Dans le sud-est, l'émetteur de Malabo en Guinée équatoriale diffuse RFI en FM (97.5) sur une partie de l'Etat de Cross River. La capitale, Calabar, est couverte. Enfin, dans le nord-ouest, il est probable que l'émetteur de Parakou (Bénin) couvre une partie des Etats de Kebbi, Sokoto, et Niger state. Les auditeurs les mieux équipés peuvent recevoir RFI par satellite (Intelsat 803 - sous-porteuse CFI et 707) ou via Internet.

D'après un sondage réalisé il y a dix ans, l'audience des programmes en français de RFI était de 0,9%. Les émissions en anglais étaient créditées de 2%. Ces chiffres montraient clairement que **l'audience de RFI au Nigeria était insignifiante**. Les programmes en anglais de RFI semblent toutefois bénéficier d'une certaine audience. Chaque semaine, une vingtaine de lettres d'auditeurs destinées au service anglais arrive à l'ambassade.

B/ La diffusion en FM

Dans le cadre de son développement et du renforcement de sa présence en Afrique anglophone, **RFI souhaite s'implanter rapidement en FM au Nigeria**. La première étape sera Lagos. Afin de respecter la loi nigériane et les règles édictées dans le code de la communication, RFI s'appuiera sur une SARL de droit local. Cette société a été créée en juin dernier. Le Directeur de "Atlantic waves broadcasting limited" (AWBL) est Chief Okoya Thomas, bien connu du poste. La grille des programmes sera constituée de 60% de programmes locaux et de **40% de programmes de RFI**, en anglais et en français, diffusés en peak times. Il n'est pas présomptueux d'assurer que l'arrivée sur la bande FM de RFI augmentera considérablement son audience au Nigeria. A plus long terme, l'objectif de RFI est d'obtenir des fréquences à Kano et Kaduna.

Le renforcement de la **présence à Abuja** constituera un autre aspect du développement de RFI au Nigeria. Dans un premier temps, la station régionale de la radio fédérale (RFCN Abuja) reprendra, chaque jour, une demi-heure des programmes en anglais de RFI contre la fourniture

d'équipements à partir d'octobre prochain. Ensuite, RFI sollicitera une fréquence FM par le biais de la SARL "AWBL".

C/ Les programmes magazines

Actuellement, dix-sept radios reçoivent chaque semaine les productions du service magazine de RFI, disponibles sur support CD. Crossroads, émissions de reportages sur l'Afrique, en anglais est largement diffusée. D'autres émissions en anglais de RFI sont utilisées. En revanche, peu de stations reçoivent et utilisent les programmes en français. De même, **les CD de chansons françaises sont peu utilisés** car, selon l'expression d'un directeur de programmes d'une station, "*la musique française ne bouge pas assez*". Tropiques, CD de chansons africaines, cubaines ... est en revanche très utilisé. Par ailleurs, **cinq stations diffusent la série "Dites-moi tout"** (programme d'apprentissage du français spécifique pour les radios).

En règle générale, les responsables des stations (FM) reconnaissent la qualité des programmes magazines de RFI, mais tous n'apprécient pas le format. Selon eux, un programme de 25 minutes n'est pas adapté pour la FM. Ils préféreraient donc des modules plus courts (5 ou 10 minutes).

D/ Les programmes en haoussa

RFI est aujourd'hui la seule "grande" radio internationale qui ne diffuse pas de programmes en haoussa. Environ 60 millions de personnes parleraient cette langue en Afrique, dont la totalité des Nigériens de la moitié nord du pays et beaucoup du sud. Les programmes en haoussa de la BBC, la Voice of America et la Deutsche Welle bénéficient d'une large audience dans cette zone, où les radios FM sont toujours absentes. D'après le sondage datant de 1989, cité plus haut, l'audience pour les programmes en haoussa se répartissait ainsi : BBC 23%, VOA 9% et Deutsche Welle 9%.

II. Les chaînes de télévision françaises

A/ CFI

CFI-Pro est actuellement liée par contrat à AIT et NTA. Prenant en compte le manque de sérieux de la télévision fédérale NTA, CFI a passé un accord de reprise avec AIT, chaîne en plein développement, il y a deux ans.

Actuellement, NTA diffuse l'ensemble des compétitions sportives retransmises par CFI Pro (et en redemande!) à l'exception de la coupe européenne des champions destinée à AIT. Les deux chaînes reprennent également les reportages du monitoring AITV/FRO. En revanche, les autres programmes étaient peu repris jusqu'à présent.

La récente mission de M. Vincent Leclercq, directeur Afrique de CFI, laisse

penser que **les relations entre CFI et la NTA devraient se resserrer au cours des prochains mois.**

En ce qui concerne **CFI-TV**, disponible en RDS (Intelsat 803 analogique et bouquet "Le Sat"), la chaîne bénéficie d'une **audience assez limitée** en dehors de la communauté française. Sa faible pénétration est due notamment à son absence du bouquet satellite DSTV Multichoice, largement commercialisé.

B/ MCM Africa

La chaîne musicale française **dispose d'une certaine notoriété au Nigeria**. Avant qu'elle ne soit cryptée (Le sat), des chaînes nigérianes diffusaient (piratage) des émissions de MCM Africa. Actuellement, seule MINAJ a signé un accord avec MCM. Les opérateurs du câble semblent toutefois très intéressés par la reprise de ce programme qui fait la part belle aux musiques africaines et qui visiblement présente l'avantage de ne pas avoir de véritables concurrents à l'exception de Channel O. Il faut noter que cette dernière chaîne musicale ouvre les droits gratuitement aux opérateurs, contrairement à MCM.

C/ Les bouquets satellitaires

Avec un seul décodeur et une seule antenne parabolique dirigée vers Intelsat 803, le bouquet francophone numérique "Le Sat" propose CFI, Canal + Horizons, Mangas, Euronews, TV5, Planète et MCM Africa. Canal + Horizons, qui commercialise ce bouquet, dispose d'un revendeur à Lagos depuis trois mois seulement. **La notoriété du Sat, encore faible au Nigeria, est toutefois en augmentation.**

Un projet de bouquet du groupe Vivendi, via sa filiale Media Overseas, est actuellement à l'étude. Il comprendrait de 10 à 13 chaînes et couvrirait l'Afrique de l'ouest sur un satellite en bande KU. Un canal serait dédié aux chaînes nationales des pays couverts.

D/ TV5 et Canal + Horizons

TV5 (gratuit) et Canal + Horizons (en option) sont disponibles pour les abonnés au bouquet DSTV Multichoice. TV5 est également diffusée sur Intelsat 803 en RDS analogique. **L'audience de ces deux chaînes est insignifiante au Nigeria en dehors de la communauté française.**

III. Les programmes nigériens en français

A/ Les programmes radiophoniques

Plusieurs radios nigérianes produisent et diffusent des programmes en

français. Il s'agit pour certaines de **cours de français** produits par des professeurs recrutés localement. D'autres choisissent de proposer des émissions musicales (Makossa, musique zaïroise, camerounaise...) animées la plupart du temps par des Africains des pays limitrophes. Enfin, certaines diffusent des informations en français.

On peut estimer qu'**une quinzaine de radios nigérianes proposent au moins une émission en français par semaine**. La seule station privée qui diffuse une émission en français est Ray Power, mais Star FM a aussi des projets dans ce domaine. En règle générale, **les radios commerciales ne sont pas vraiment intéressées par le français**, l'auditoire étant trop limité. En ce qui concerne la musique française (et non francophone), il faut signaler qu'elle est quasi absente sur les antennes des radios nigérianes. Toutefois, Cool FM, station privée de Lagos, propriété d'un homme d'affaires libanais, diffuse quelques titres français. Cette radio est abonnée depuis peu à "Francophonie diffusion", organisme de promotion de la chanson francophone.

B/ Les programmes télévisés

En ce qui concerne les télévisions, on retrouve la même configuration. Elles sont néanmoins un peu moins nombreuses à proposer des programmes en français et se limitent dans la plupart des cas à des programmes d'apprentissage du français.

Les productions audiovisuelles françaises (films, documentaires) sont totalement absentes de leur grille de programmes, à l'exception de quelques documentaires fournis par la Direction de l'Audiovisuel et des Techniques de Communications du Ministre des Affaires étrangères et de quelques fictions piratées sous-titrées en anglais provenant du marché américain.

IV. Comparaison avec les autres opérateurs étrangers

A/ Les radios étrangères

Pour des raisons historiques et linguistiques, **la radio internationale la plus écoutée est bien entendu la BBC**, captée en ondes courtes sur l'ensemble du territoire nigérian et en FM sur la station BBC/Ray Power 2 (diffusée à Lagos et bientôt à Abuja et Kano). Cette station est le résultat d'un joint venture. La BBC s'est par ailleurs engagée à soutenir l'industrie audiovisuelle nigériane par le biais de formations ou encore de coproductions. Selon un responsable de la National Broadcasting commission, la radio anglaise dispose d'une large audience, en particulier dans le nord du pays, où elle mène une politique offensive jusque dans les villages les plus reculés (dons de gadgets, de transistors...). D'après des chiffres rapportés dernièrement dans la presse, environ **29% des adultes nigériens écouteront les programmes de la BBC**. Voice of America,

reçue uniquement en ondes courtes, est également très écoutée. Ray Power 1 reprend quelques émissions de la station américaine.

Les Allemands de la Deutsche Welle sont eux aussi très actifs. La radio allemande envoie régulièrement des programmes sur bandes, en anglais et en haoussa, à un très grand nombre de radios. La DW coopère avec la radio de l'Etat de Kano pour la production de ses programmes haoussa (stages en Allemagne). Par ailleurs, DW a passé des accords avec un certain nombre de radios, un des derniers en date avec la FRCN Abuja. Au cours des deux dernières années, la DW a offert des antennes paraboliques aux stations afin qu'elles diffusent une ou deux heures par jour les programmes allemands en anglais et haoussa. On peut estimer qu'une quinzaine de radios nigérianes reprennent les programmes de la DW.

B/ Les télévisions étrangères

Les programmes américains dominent les grilles des télévisions privées. **Les chaînes sud-africaines, anglaises et américaines (CNN) monopolisent quant à elles les réseaux câblés.** En ce qui concerne les chaînes hertziennes, quelques-unes diffusent des cassettes vidéo données par le British Council.

La Deutsche Welle envoie également des cassettes aux chaînes publiques. Certaines chaînes diffusent les programmes de la DW en anglais "*Boulevard Germany*" et haoussa qu'elles reçoivent via le satellite Intelsat 707. (Paraboles données par les Allemands).

C/ Autres fournisseurs extérieurs de programmes

L'Unicef fournit des programmes audios et vidéos à l'ensemble des radios et télévisions publiques nigérianes. Les thèmes de ces émissions sont variés : sciences, agriculture ... Certains de ces programmes sont produits localement par les radios ou télévisions "partenaires", l'Unicef n'organisant alors qu'un réseau d'échange. L'organisation propose également des stages et séminaires pour les personnels des stations.

Enfin, les fabricants de tabac (Rothmans et Benson & Hedges) fournissent des programmes musicaux clés en main aux radios. En échange de matériels (lecteurs de CD) et d'une participation financière, les cigarettiers fournissent des émissions publicitaires musicales.

David Hivet

ANNEXE 5



N° 2192.- Rapport d'information de M.Pierre Brana , déposé en application de l'article 145 du Règlement par la commission des affaires étrangères, sur sur une mission effectuée au Nigeria.

1 Son adversaire malheureux, Olu Falae, ancien ministre des finances du général Ibrahim Babangida, candidat de l'Alliance démocratique, a qualifié de "farce" le scrutin, émaillé il est vrai, de nombreuses irrégularités d'après les observateurs internationaux qui ont estimé toutefois qu'elles ne remettaient pas en cause le résultat du scrutin.

2 La population nigériane serait composée de 45 % de musulmans, 45 % de chrétiens et 10 % d'animistes mais d'autres estimations indiquent 43 % de musulmans, 37 % de chrétiens et 20 % d'animistes.

3 Les entreprises françaises de traitement des eaux usées peuvent également s'intéresser au Nigeria. Il n'y a actuellement aucune installation de ce type en fonctionnement dans le pays.

4 La formation de la police paraît d'autant plus nécessaire qu'à la violence de la délinquance répond la violence policière. On nous a cité le cas considéré comme banal d'un voleur de voiture qui a eu les deux bras cassés par la police pour lui faire avouer où il avait caché un véhicule volé.